

RAPPORT ANNUEL

2022



GMMQ

Section locale 406 de l'AFM



Table des matières

Bilan des représentations politiques.....	2
Vie associative	7
Données financières clés	11
Relations de travail	13
Communications	22
Formations	28
Fonds Jean-Carignan	30
Le Conseil de direction de la GMMQ :	32
Le Conseil d'administration de la GMMQ :	32
L'équipe administrative de la GMMQ :	33
 Annexe 1 : Tableau des présences des membres de l'administration aux conseils d'administration et assemblées générales.....	 34
Annexe 2 : Revue de presse	35



rapport annuel 2022

REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Préparées par : Amélie Bissonnette-Théoret,
adjointe à la direction

Mot du Président Directeur Général

Chèr-es membres,

L'année 2022 a été ponctuée de faits marquants pour le monde culturel et les musicien·nes en général, autant du point de vue législatif que socio-économique.

Février 2022 : Sortie de pandémie.

Peu de temps après un douloureux couvre-feu en pleine vacances des fêtes, le gouvernement du Québec dévoilait enfin un calendrier de déconfinement, qui aboutissait à un retour à une vie quasi normale. Dès le 28 février les salles de spectacle ont pu ouvrir à 100%, une situation qu'on n'avait pas vécue depuis deux ans. La page sur une période très difficile a enfin pu être tournée, une page qui a marqué durablement le monde des arts vivants.

Juin 2022 : Réforme de la Loi sur le statut de l'artiste (LSA), un pas en avant, mais il restera encore du travail à faire.

Le 3 juin fut une journée historique au cours de laquelle l'Assemblée nationale a enfin adopté la Loi 35, visant à harmoniser et à moderniser la Loi sur le statut professionnel de l'artiste (LSA). C'était la première vraie réforme de cette loi vieille de 35 ans. La ministre de la Culture d'alors, Nathalie Roy, a respecté la promesse gouvernementale de réviser la loi avant l'été 2022.

La GMMQ militait depuis des années pour une révision de la LSA et avait présenté ses revendications dans un [mémoire déposé en février 2021](#). La loi adoptée le 3 juin répond à certaines de nos demandes : un tribunal spécialisé (le Tribunal administratif du travail) pour protéger la liberté d'association et le droit à la négociation collective des artistes. Les artistes auront les mêmes droits que les autres travailleurs quant aux dispositions de la Loi sur les normes du travail en matière de harcèlement, il était grand temps.



Un bémol cependant, une importante demande de la GMMQ concernait le droit à des conditions minimales pour tous les secteurs d'activités musicales. Un nouvel article dans la LSA semble prometteur à cet effet et permettrait au gouvernement de fixer par règlement des conditions minimales applicables à la conclusion de contrats professionnels avec des artistes. Nous sommes toutefois perplexes quant à la portée réelle de ce nouvel article de loi. Nous allons donc surveiller la situation de près lors de nos prochaines tentatives pour fixer des conditions de travail dans ces secteurs.

La nouvelle LSA n'a pas réglé ce vieux problème à propos des productions subventionnées qui n'ont pas de compte à rendre à l'État quant au respect des conditions minimales de travail des artistes. Les représentations se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'été et ont été interrompues par les élections provinciales et le changement à la tête du ministère de la Culture.

Loi C-11 sur la radiodiffusion

Toutes les associations et regroupement du milieu culturel canadien ont salué ce projet de loi qui allait enfin règlementer les géants du Web et les obliger à contribuer à l'écosystème culturel canadien. Cependant, disposition à C-11 qui amende la Loi sur le statut de l'artiste (LSA) excluait les « entreprises en ligne » de cette loi. Sans modification de cette loi, on n'aurait pas pu négocier des conditions de travail pour les musiciens embauchés par de telles entreprises en ligne (Netflix, Amazon, etc...). Heureusement, avec le V-P canadien de l'AFM Alan Willaert, j'ai pu comparaitre devant le Comité Sénatorial chargé d'étudier C-11. Nous avons été ravis de constater plus tard que notre démarche a porté fruit et la loi a subséquemment été modifiée.

Solidairement,

Luc Fortin, président et directeur général de la GMMQ



Évènements publics :

Évènements publics auxquels le président de la GMMQ Luc Fortin a assisté:

14 avril : 36^{ème} Grand Prix du Conseil des arts de Montréal au Palais des congrès de Montréal

27 avril : Conférence de presse de Nathalie Roy sur la révision de la Loi sur le Statut de l'Artiste, à Montréal

2, 3 et 4 mai : Sommet national sur la relance des secteurs des arts, de la culture et du patrimoine au Centre national des arts à Ottawa

24 mai : Consultation particulière au Parlement de Québec sur le projet de loi 35 et sur la modernisation des règles relatives au statut professionnel de l'artiste, avec l'UDA

2 et 3 juin : *Culture en action*, par Compétence culture, conférences, ateliers et discussions sur les enjeux de main-d'œuvre en culture, avec Vincent Séguin, membre du CA de la GMMQ, à Montréal

22 et 23 juin : Table ronde virtuelle pour les travailleurs autonomes/travailleurs à la demande, au sujet de la prestation de soutien au revenu des travailleurs autonomes par Emploi et développement social Canada

5 juillet : Inauguration du siège social de Télé-Québec et de la SODEC Au-Pied-Du-Courant, à Montréal

8 septembre : Grand débat sur la culture, élections 2022, à l'auditorium Banque National de HEC à Montréal

2 novembre: Comparution au comité sénatorial (comité des transports et des communications) pour le projet de loi C-11, modifiant la Loi sur la radiodiffusion

24 et 25 novembre : *Culture en action* par Compétence culture, à Montréal, avec Vincent Séguin, membre du CA de la GMMQ. Suite des ateliers des 2 et 3 juin

30 novembre: Cérémonie de remise des Prix du Québec 2022 au Palais Montcalm à Québec

Rencontres avec vos élus et représentants gouvernementaux:

Fédéral :	Provincial : MCCQ	CNESST	Service de la Culture de la ville de Montréal
Patrimoine Canada : 4 rencontres Rencontre avec le sénateur René Cormier : 1 rencontre	7 rencontres	1 rencontre	1 rencontre



Coalitions :

La GMMQ est présente dans plusieurs coalitions afin de faire front commun sur des causes touchant plusieurs associations professionnelles. En 2022, elle a assisté à plusieurs rencontres avec les coalitions suivantes :

-9 rencontres intersyndicales, en coalition coordonnée par la FNCC, avec l'UDA, l'APASQ, TRACE, la CSN, et l'AJIQ, afin de faire des suivis politiques en culture.

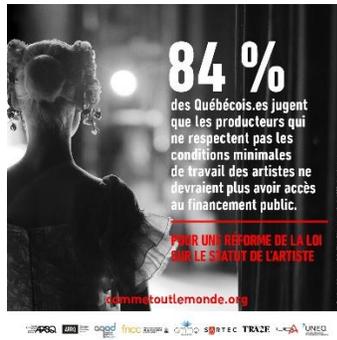
-6 rencontres intersyndicales, coordonnées par l'agence TACT, avec l'ARRQ, l'UDA et la SARTEC.

-4 rencontres avec le Projet Métamusique, dont notre secrétaire-trésorier Eric Lefebvre fait partie, au CA et au comité finance. Voir metamusique.ca.

-1 rencontre avec la Coalition La culture, le cœur du Québec, en vue des élections provinciales.

-Une communication constante avec nos homologues de l'UDA, de l'UNEQ, de l'ARRQ, de la SARTEC, du CQM, de la FAMEQ, de TRACE, de l'APASQ, d'ACTRA, de la SCGC et de l'AJIQ, pour ne citer qu'eux.

-Le président de la GMMQ a également fait partie en 2022 du conseil d'administration de la société de gestion de la musique Résonne (Resound en anglais). 3 rencontres ont eu lieu.



ci-contre :
exemples de campagnes
menées en coalition

Présentation aux étudiants :

La GMMQ a effectué **5 présentations auprès des étudiants** en musique. Les présentations reprennent après la pandémie, en présentiel et en virtuel. Le virtuel est une formule qui fonctionne pour plusieurs professeurs.

-18 mars : à l'UDEM, en virtuel

-22 mars et 13 septembre: Au Cégep de Sherbrooke, en virtuel

-6 avril : Au Cégep Marie-Victorin

-13 avril : Au Cégep de Lanaudière, en virtuel



The background is a solid light orange color. It is decorated with several abstract shapes in two shades of blue: a medium blue and a darker blue. These shapes include circles of various sizes and elongated, rounded forms that resemble brushstrokes or organic shapes. Some shapes are partially cut off by the edges of the page.

rapport annuel 2022

VIE ASSOCIATIVE

Préparé par : Amélie Bissonnette-Théorêt,
adjoite à la direction

5@7 des membres

En plus des assemblées générales incontournables, La GMMQ organise régulièrement des 5@7 thématiques afin de se réunir entre membres sur des sujets communs.

Les membres ont notamment été conviés au 5@7 de lancement du comité CAFID le 26 avril 2022, au pub l'île Noire, à Montréal. La marraine du comité Florence K était présente pour cet événement, ainsi que quelques membres du regroupement DIG!, Différences et inégalités de genre en musique au Québec, avec qui la Guilde a eu l'occasion de collaborer.

Un groupe de musique a accompagné la soirée et les participants, qui ont pris un verre autour du thème de l'inclusion et de la diversité.



Les membres Christine Tassan et Francis Tétu ont joué lors du 5@7 de lancement du CAFID



Assemblées Générales :

La GMMQ a tenu trois assemblées générales en 2022. Le format hybride est maintenant un format acquis. Les membres peuvent aussi bien participer à l'assemblée en personne qu'en virtuel, via le logiciel zoom. Cette formule est appréciée, car elle permet à un plus grand nombre de gens de participer, comme les membres ne résidant pas à Montréal par exemple.

-AG du 29 avril : 22 membres présents

-AG du 20 octobre : 22 membres présents

-AG du 20 décembre : 25 membres présents

Le quorum est fixé à 21 personnes selon les règlements, il a donc été atteint à chaque AG.

Tous les PV des Assemblées Générales sont disponibles sur le site internet de la GMMQ, dans votre espace membre.



AG du 20 octobre 2022, en formule hybride



Conseils d'administration :

En 2022, la GMMQ a tenu 5 conseils d'administration, avec ses 14 membres et conseiller spécial, à intervalles réguliers.

Un lac à l'épaule du comité exécutif (Présidence, vice-présidences, secrétariat-trésorerie) a aussi eu lieu le 6 mai 2022.

Voir Annexe 1 : Tableau des présences aux Conseils d'administration et Assemblées Générales.



Les membres du conseil d'administration de la GMMQ : Geneviève Plante (vice-présidente Montréal), Muhammad Abdul Al-Khabyr, Eric Lefebvre (secrétaire-trésorier), Jacques Bourget (vice-président Québec), Line Deneault, Luc Fortin (président), Elisa Boudreau, Vincent Seguin, Marc Fortier (conseiller spécial), Claude Soucy (Québec) et Jean-Fernand Girard. Absentes sur la photo : Annie Vanasse (Québec), Maxime Lalanne et Daniel Tardif (Québec).

Fédération Canadienne des musiciens (FCM)

Du 12 au 16 septembre s'est tenue la conférence canadienne, rassemblant les représentants des locaux de la Fédération Canadienne des musiciens (FCM). L'évènement a eu lieu en ligne.





rapport annuel 2022

DONNÉES FINANCIÈRES CLÉS

Préparées par : Mario Lacoursière,
directeur finances et service aux membres

Données Financières

	2019	2020	2021	2022
Cotisations annuelles reçues	609 999 \$	559 861 \$	489 165 \$	558 815 \$
Cotisations d'exercice reçues	901 067 \$	654 215 \$	670 872 \$	947 550 \$
Remises diverses à l'AFM	327 952 \$	271 111 \$	250 786 \$	303 265 \$
Caisse de retraite – sommes versées par les employeurs	2 699 517 \$	1 893 657 \$	1 980 439 \$	2 748 862 \$
Indemnités congé annuel – (Vacances 4%)	128 335 \$	61 088 \$	47 957 \$	118 325 \$

Données statistiques

	2019	2020	2021	2022
Nombre de contrats traités	3 408	2 876	3 138	3 323
Nombre moyen de musiciens par contrat	7,77	7,74	8,58	8,61
Nombre total de prestations rémunérées sous contrat Gilde	26 480	22 260	26 924	28 611
Nombre de producteurs	286	221	210	253

Nombre de membres au 31 décembre

	2019	2020	2021	2022
Membres réguliers et membres étudiants	2 913	2 505	2 362	2 731
Membres à vie et membres honoraires	264	216	243	256
Membres à vie "OR"	36	97	104	125
Total membres	3 170	2 818	2 709	3 112



The background features several abstract, organic shapes in two shades of blue: a lighter sky blue and a darker navy blue. These shapes are scattered across the white page, including circles, teardrop-like forms, and elongated, rounded rectangles. Some shapes are partially cut off by the edges of the page.

rapport annuel 2022

RELATIONS DE TRAVAIL

Préparé par : Louis Leclerc, directeur des
relations de travail

Résumé de Louis Leclerc, directeur des relations de travail

L'année 2022 a débuté comme s'est terminée celle de 2021, c'est-à-dire avec une fermeture complète des salles de spectacle. Il aura fallu attendre début février pour une réouverture partielle des salles avec une capacité potentielle de 50% et ce, jusqu'à concurrence de 500 personnes. Ce n'est qu'à compter du 28 février 2022 que les salles de spectacle ont pu recevoir leur public à pleine capacité. Enfin, la levée complète de l'état d'urgence sanitaire fut décrétée en juin.

Plusieurs négociations ayant été suspendues en raison de la pandémie ont pu reprendre tout au long de l'année 2022, notamment celles avec l'ADISQ pour le secteur de la scène, l'Orchestre Métropolitain ainsi que l'Orchestre Symphonique de Québec, pour ne nommer que celles-ci.

Au niveau des ressources humaines, Catherine Forget s'est jointe à l'équipe en février comme agente aux relations de travail et stagiaire du Barreau supervisée par Éric Lefebvre, à temps plein puis à temps partiel pour la réalisation de projets personnels. Melissa Raymond, conseillère aux relations de travail et avocate, a quitté la Guilde en octobre afin de relever de nouveaux défis dans un cabinet d'avocats. Le poste de conseiller aux relations est demeuré vacant pour le reste de l'année.

Malgré la reprise progressive des activités du milieu des arts de la scène, il est évident que nous n'avons pas pu reprendre toutes les activités normales du département; par exemple les visites sur les lieux de travail, les activités de vigie, etc. Nonobstant les contraintes engendrées par la pandémie et le manque de personnel, nous avons tout de même obtenu des résultats satisfaisants.

En terminant, je tiens à souligner que le support et l'implication du président-directeur général et du secrétaire-trésorier dans les activités de négociation ainsi que dans la gestion de dossiers plus complexes ont été très appréciés et, de toute évidence, ont contribué à l'atteinte des objectifs de rendement du département.

Merci.

Louis Leclerc, directeur des relations de travail à la GMMQ



Rendement 2022

Indicateur	Objectifs 2022	Résultats 2022	Résultats 2021	Résultats 2020
Cotisations	754 688.00 \$	947 550.00 \$	670 872.00 \$	654 215.00 \$
Permis cumulables	30 000.00 \$	34 059.00\$	33 135.00 \$	30 135.00 \$
Pénalités	11 000.00 \$	14 709.00 \$	12 261.00 \$	11 192.00 \$
Frais de gestion	19 000.00 \$	14 709.00 \$	20 634.00 \$	13 587.00 \$
Permis non cumulables	21 694.00 \$	23 757.00 \$	16 135.00 \$	14 581.00 \$

Résultats de la vigie (2013 @ 2022)

Année	Cotisations	Pénalités	Vacances	Adhésion	Permis	Régie	Pension	Totaux
2013	26 543,75 \$	1 121,07 \$	23 750,55 \$	200,00 \$	3 603,95 \$	478,89 \$	51 591,02 \$	107 289,23 \$
2014	53 682,77 \$	2 284,62 \$	46 074,36 \$	400,00 \$	6 807,92 \$	478,89 \$	113 832,55 \$	223 561,11 \$
2015	45 220,09 \$	2 209,43 \$	44 394,59 \$	500,00 \$	4 793,90 \$	633,37 \$	95 868,24 \$	193 619,62 \$
2016	44 778.39 \$	13 795,29 \$	36 983,29 \$	800,00 \$	2 805,00 \$	1 312,60 \$	95 670,10 \$	196 144.67 \$
2017	42 930,18 \$	8 875,00 \$	37 606,60 \$	- \$	1 637,68 \$	1 434,87 \$	90 860,71 \$	183 345,04 \$
2018	22 355,39 \$	10 449,59 \$	23 959,85 \$	100,00 \$	878,70 \$	992,99 \$	47 147,73 \$	105 884,25 \$
2019	40 000,98 \$	14 387,62 \$	46 534,94 \$	- \$	300,00 \$	2 018,86 \$	85 017,83 \$	188 261,23\$
2020	22 537,56 \$	8 842,35 \$	26 152,47 \$	100,00 \$	1 325,00 \$	1 728,12 \$	47 275,82 \$	107 961,32 \$
2021	11 503.14 \$	8 898.38 \$	10 895.75 \$	600.00 \$	1 875.00 \$	2 925.10 \$	19 068.27 \$	55 765.64 \$
2022	16 998.16 \$	13 917.43 \$	16 152.32 \$	400.00 \$	1 085.00 \$	2 358.01 \$	29 504.77 \$	80 415.69 \$
Total	326 550.41 \$	84 780,78 \$	312 705,72 \$	3 100,00 \$	25 112,15 \$	14 361,70 \$	675 837,04 \$	1 442 247,80 \$



Sommes récupérées par la vigie

Résultats vigie 01/01/2022 au
31/12/2022Résultats cumulatifs vigie
2013-2022

*Total sommes récupérées en 2022 :

80 415,69 \$

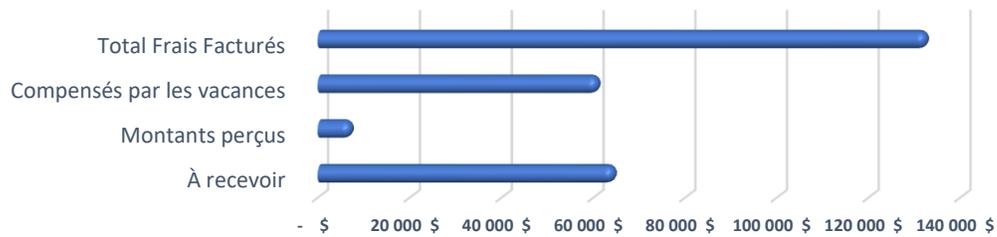
Total sommes récupérées de 2014-2022: 1 442 247,80 \$

Récupération des frais de service ADISQ-Scène

	Frais de service facturés	Compensés avec vacances	Payés par les musiciens	Frais à recevoir	Total des frais perçus
2014	2 800.00 \$	2 100.00 \$	700.00 \$	0.00 \$	2 800.00 \$
2015	13 150.00 \$	9 675.00 \$	2 150.00 \$	1 325.00 \$	11 825.00 \$
2016	19 450.00 \$	15 800.00 \$	1 300.00 \$	2 350.00 \$	17 100.00 \$
2017	15 550.00 \$	9 025.00 \$	1 175.00 \$	5 350.00 \$	10 200.00 \$
2018	14 000.00 \$	6 075.00 \$	1 000.00 \$	6 925.00	7 075.00 \$
2019	14 625.00 \$	6 725.00 \$	675.00 \$	7 225.00 \$	7 400.00 \$
2020	450.00 \$	0.00 \$	50.00 \$	400.00 \$	50.00 \$
2021	13 050.00 \$	1 625.00 \$	25.00 \$	11 400.00 \$	1 650.00 \$
2022	39 462.09	9 887.09	100.00 \$	29 475.00 \$	9 987.09 \$
Total	132 537.09 \$	60 912.09 \$	7 175.00 \$	64 450.00 \$	68 087.09 \$



Récupération Frais de service ADISQ



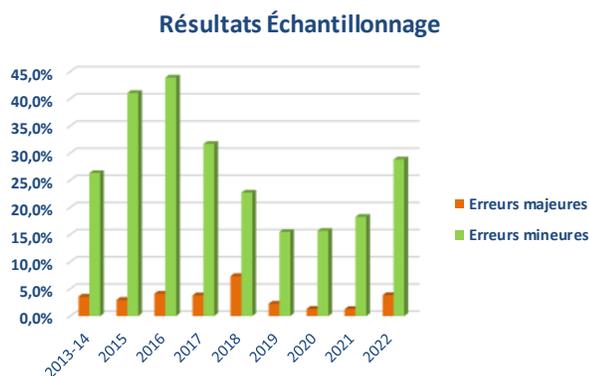
Résultats de l'échantillonnage

	Contrats reçus	Contrats vérifiés	Erreurs majeures	Erreurs mineures
2013	4388	831	23	212
2014	4455	663	30	181
2015	4459	877	26	360
2016	3959	661	27	290
2017	3478	815	31	258
2018	3320	858	63	195
2019	3476	892	20	138
2020	2766	530	7	83
2021	3026	866	11	158
2022	3021	990	38	285
Total	36 375	7 983	276	2 160



Vérification des contrats

Année	Nombre de contrats	
	Reçus	Vérifiés
2013-14	8 873	1 494
2015	4 459	877
2016	3 958	661
2017	3 478	815
2018	3 318	858
2019	3 476	892
2020	2 766	530
2021	3 026	866
2022	3 021	990
Total	36 375	7 983



Fonds Jean-Carignan : Total 800.00 \$

Dérogation	Organisme	Montants reçus
DE-306	KOTV	300.00 \$
DE-307	Attraction Image	500.00 \$



Fonds de promotion de la musique : Total 1 517.53 \$

Dérogation	Organisme	Montants reçus
DE-304	OSQ	1 517.53 \$



Ententes renouvelées et nouvelles ententes

Producteur / employeur	Entente ciblant ...	Période	Date de signature
OSQ	Totalité des productions	Nouvelle entente	En cours
OM	Totalité des productions	Renouvellement entente	En cours
Productions GFN	Totalité des productions	Renouvellement entente	Suspendu
ADISQ / Scène	Totalité des productions	Renouvellement entente	En cours
Orchestre de la Francophonie	Totalité des productions	Renouvellement entente	12 juillet 22
Orchestre de l'Agora	Totalité des productions	Nouvelle entente	En cours
OSTR	Totalité des productions	Renouvellement entente	27 février 22
Moulin à Musique	Production avec un seul musicien	Renouvellement entente	22 février 22
GBC- GMMQ	Diffusion web Requiem Brahms	Entente ponctuelle	3 mars 22
Cirque du Soleil	Augmentation du % caisse de retraite	2022-2025	16 mars 22
OSG	Totalité des productions	Renouvellement entente	20 avril 22
Cirque Éloïze	Totalité des productions	Utilise des bandes sonores	Suspendu
NEM	Multimédia	Nouvelle entente	31 mars 22
GMMQ-OSM	Projet Side by Side	Nouvelle entente	20 mai 22
Les Productions d'Albert	Totalité des productions	Renouvellement entente	7 juin 22
Le festival Unisson	FU et Salle Bourgie MBAM	Adhésion aux normes	21 juin 22
Quatuor Cobalt	Créations sur boyau	Adhésion aux normes	22 juin 22
JMC	Diffusions numériques	Renouvellement entente	18 août 22
GSI-OSM-GMMQ	Riopelle symphonique studio	Nouvelle entente	3 août 22
OSM-GMMQ	Produit pédagogique	Nouvelle entente	4 août 22
ADISQ-GMMQ	Gala ADISQ 2022-2023	Renouvellement entente	30 août 22
GMMQ-Sphère Média	Belle et Bum spécial 20 ^{ième} anniversaire	Nouvelle entente	20 sept 22
GSI-OSM-GMMQ	Riopelle symphonique live	Nouvelle entente	27 sept 22
OSTR-GSI-GMMQ	Diane Dufresne symphonique CD live	Nouvelle entente	3 octobre 22
GSI-OSM-GMMQ	Harmonium symphonique live	Nouvelle entente	3 octobre 22
Rigoletta	Totalité des productions	Nouvelle entente	11 octobre 22
Centre Segal	Josephine, a musical cabaret	Nouvelle entente	19 novembre 22
Pamplemousse Média II	Koriste	Adhésion aux normes	24 novembre 22
OSS	Totalité des productions	Renouvellement entente	14 décembre 22



Nombre d'ententes renouvelées et nouvelles ententes

	2022	2021	2020	2019	Total sur 3 ans
Nouvelles ententes	18	15	14	14	61
Renouvellement	10	7	5	9	31

Visite effectuée

Producteur	Date
Entourage (Nicole-Les chansons d'une vie)	25 mai 2022



De gauche à droite : Marco Tessier, Donald Meunier, Charles Barbeau, Louis Leclerc (GMMQ), Gilbert Fradette, Rémi Malo. Absent sur la photo: Richard Beaudet



MPTF (Music Performance Trust Fund)

The Recording Industry's



Nombre d'organismes ayant obtenu une subvention pour 27 prestations	Montant total demandé par les organismes	Montant total accordé aux organismes	Le Fonds remet jusqu'à 50% du budget total demandé par engagement qui répond aux critères d'admissibilité.
7	56 470.45 \$	28 235.13 \$	



The background features several abstract shapes in shades of blue and orange. There are circles of various sizes and elongated, rounded shapes. The colors are vibrant and the shapes are scattered across the white background.

rapport annuel 2022

COMMUNICATIONS ET ÉVÈNEMENTS

Préparé par : Floriane Barny, directrice des
communications

Communications spéciales

En 2022, 9 communications spéciales ont été envoyées par courriel aux membres de la GMMQ. Ces communications sont envoyées aux abonnés du cyberbulletin et comprennent des communications spéciales relatives à une actualité importante (comme la crise de la COVID), ou encore des invitations à participer à des événements spéciaux, des sondages d'envergure ou des projets spéciaux.

Les membres peuvent se désabonner en tout temps s'ils le souhaitent. Nous les invitons cependant à rester connectés avec nous par ce biais, afin de recevoir rapidement des communications importantes relatives à leur milieu.

Réseaux sociaux

Bilan réseaux sociaux	2022	2021	2020	2019
Facebook	4 169 abonnés	3 915 abonnés	3 096 abonnés	2 267 abonnés
Instagram	1 225 abonnés	1 121 abonnés	948 abonnés	570 abonnés
Twitter	503 abonnés	590 abonnés	546 abonnés	504 abonnés

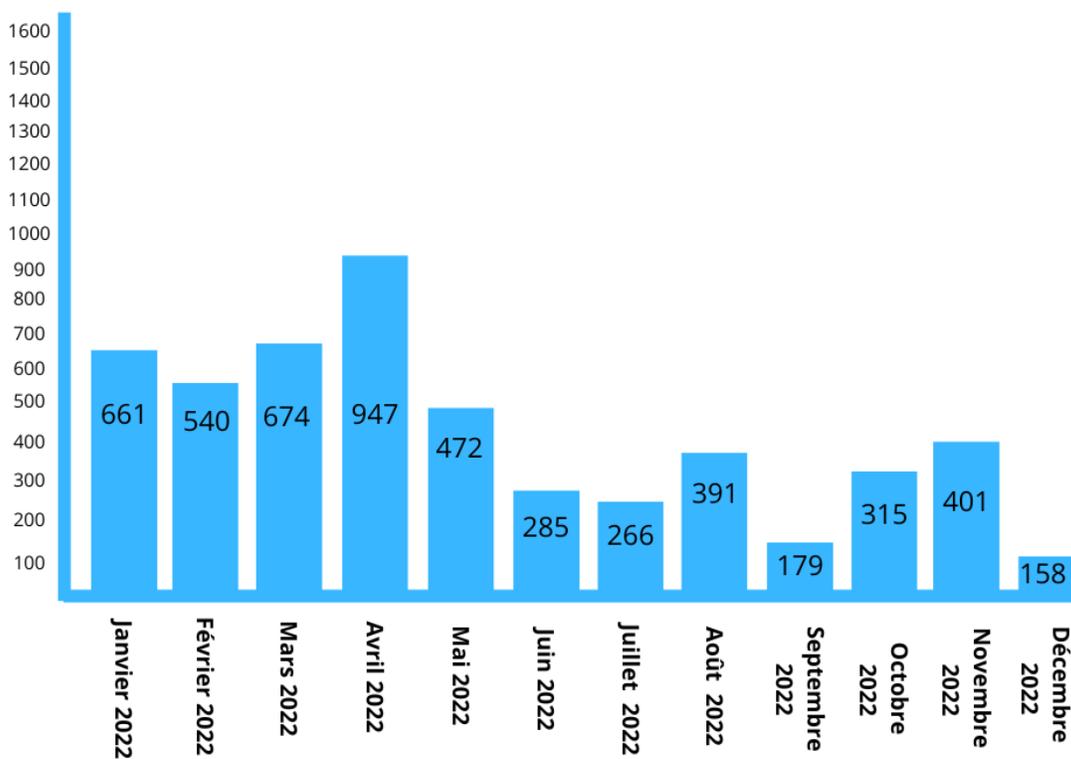
Depuis notre dernier rapport annuel, le nombre de personnes abonnées à la page Facebook de la GMMQ a augmenté de 6,5 %, et augmente constamment. Nous avons dépassé les 4 000 abonnés ! La croissance du compte Instagram continue, 9,3 % d'augmentation de nos abonnés. Notre compte twitter connaît une baisse de 14,7% du nombre d'abonnés.

Likez, partagez, commentez ! Développons notre communauté en ligne pour tisser un réseau fort de musicien·nes professionnel·les, avec le mot-clé **#TeamGMMQ**.

Voici ci-après un graphique de la couverture de notre page Facebook en 2022, c'est-à-dire le nombre moyen de personnes par jour qui ont vu notre page ou du contenu s'y rapportant, par mois.



Moyenne de couverture Facebook par mois pour l'année 2022



On peut aussi affirmer qu'en moyenne cette année on a su toucher 441 personnes par jours.

Les pics de fréquentation coïncident avec l'actualité politique en culture, plus effervescente la première moitié de l'année (avec un nouveau confinement en début d'année, et la révision de la loi sur le statut de l'artiste en avril).



Présence médiatique

Communiqués

04 février : [Projet de loi C-11 : les associations québécoises du milieu culturel saluent la rapidité du gouvernement](#)

MONTRÉAL, le 4 févr. 2022 - Les principales associations québécoises du milieu des arts et de la culture - l'APASQ, l'AQAD, l'ARRQ, la FNCC-CSN, la GMMQ, la SARTEC, TRACE, l'UDA et l'UNEQ - se réjouissent du dépôt rapide du projet de loi C-11 visant à assujettir les géants du numérique aux règles canadiennes en matière de radiodiffusion.

17 février 2022 : [Prolongement des mesures d'aide : les associations d'artistes soulagées \(leleazard.com\)](#)

MONTRÉAL, le 17 févr. 2022 - Les associations d'artistes et de travailleuses et de travailleurs du milieu culturel saluent l'annonce de la ministre de la Culture et des Communications quant au prolongement des mesures de soutien du gouvernement québécois à l'égard du milieu des arts et de la culture, fortement ébranlé depuis le début de la pandémie.

27 avril : [Statut de l'artiste : vivement l'adoption d'une réforme historique \(newswire.ca\)](#)

MONTRÉAL, le 27 avril 2022 - L'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), très satisfaite du projet de loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale par la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, invite le gouvernement et les partis d'opposition à l'étudier et à l'adopter dans les meilleurs délais.

03 juin : [Adoption du projet de loi 35 : une grande victoire pour les artistes !](#)

QUÉBEC, le 3 juin 2022 - Enfin ! Les écrivaines et écrivains ainsi que les auteurs et autrices dramatiques obtiennent, pour la première fois de l'histoire du Québec, le droit de négocier collectivement leurs conditions de travail et l'ensemble des artistes pourra dorénavant défendre leurs droits individuels et collectifs devant le Tribunal administratif du travail (TAT), qui veillera à les faire respecter.

Revue de presse

En 2022, on compte 57 occurrences de la GMMQ dans les médias, soit 5 articles par mois en moyenne. 33% étaient le résultat d'entrevues directes, le reste découle de notre travail en coalition avec d'autres associations.

Le lobbying de la GMMQ passe notamment par ses interventions dans les médias. En 2022, nos interventions sont significatives mais moins fréquentes en comparaison avec 2021. Cela correspond à une fréquence de parution plus classique, hors période de crise.

La revue de presse est présentée en annexe 2 de ce rapport.



Évènements

Webinaire : Santé mentale, femmes et secteur musical

L'évènement a eu lieu mardi 10 mai 2022, à 19h00, Via Zoom. Il nous a été présenté par Florence K, marraine du comité, et auteure-compositrice-interprète, pianiste et candidate au Doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre des activités du comité CAFID.

Ce webinaire interactif, d'une durée d'une heure, portait sur le thème « santé mentale, femmes et secteur musical ». Forte de son parcours de musicienne, Florence K a levé le voile sur le sujet sensible de la santé mentale des musicien.nes et apporté des pistes de réflexions en liens avec les problématiques rencontrées dans le milieu. C'est dans une ambiance conviviale et décontractée que s'est déroulé le tout.

L'évènement a rassemblé 10 personnes, membres et non-membres. La participation était gratuite pour les membres, et au prix de 8\$ pour les non-membres.



Journées de la Culture 2022

Le 2 octobre 2022, la GMMQ a proposé une causerie musicale pour les journées de la culture, en partenariat avec la Grande bibliothèque, à Montréal.



Trois membres du conseil d'administration de la GMMQ ont été invités à venir partager des moments de leur carrière de musicien·ne, et les raisons de leur implication à la GMMQ, auprès du grand public. Les discussions étaient entrecoupées de courts extraits musicaux, livrés par les invités eux-mêmes.

Un grand merci à Line Deneault, Vincent Séguin et Marc Fortier pour leur participation exclusive.

Nous avons partagé un beau moment avec les visiteurs de la Grande bibliothèque ce jour-là, et avons pu démystifier certains aspects de la vie de musicien·ne professionnel·le.



The background features several abstract, rounded shapes in shades of blue and orange. A large blue circle is in the top left, a smaller blue circle is in the top center, and a large blue shape is in the top right. In the bottom left, there are overlapping shapes in blue, orange, and light blue. A single blue circle is in the bottom right.

rapport annuel 2022

FORMATIONS

Préparé par : Floriane Barny, directrice des
communications

Formation continue, en partenariat avec le CQM

Pour la quatrième saison consécutive, la GMMQ a offert des formations en partenariat avec le CQM. Ces formations sont partiellement financées par Compétence Culture et Emploi Québec, permettant de les offrir à des prix abordables.

Ces formations sont données par des expert.es dans leur domaine, et sont destinées aux musicien.nes professionnel.les et aux gestionnaires du milieu culturel, dans des optiques de développement de carrière. Pour la saison 2022-2023 (de septembre 2022 à juin 2023) 15 formations ont été données, et 151 personnes en ont bénéficié.

Automne 2022

Stratégie de découvrabilité pour les musiques de niche sur les plateformes numériques.

Préparer sa carrière, préparer sa vie de musicien et de musicienne.

Communiquer son offre de concert : comment sortir du lot.

Droits d'auteur, répartitions des revenus et intermédiaires en musique.

Hiver 2023

Réalisation vidéo : Valorisez votre œuvre musicale ?

Autoroute de la notoriété : présence web du musicien.

À la conquête de votre public! Les clés d'une communication efficace sur scène.

Fiscalité pour travailleur et travailleuse autonome en musique.

Obtenir un contrat ou l'art de la négociation.

Printemps 2023

L'art de créer votre image artistique et de raconter votre histoire.

Rédaction efficace d'une bourse d'artiste pour les artistes.

Musique et mise en scène. Repenser son concert de façon créative.

Autoroute des ventes: présence web du musicien.

Les réseaux de diffusion et mon positionnement.

Logiciel Dorico.

Webinaires exclusifs

Le 26 mai 2022, un webinaire a été offert aux membres de la GMMQ sur la prévention du suicide, par l'Association Québécoise de Prévention du Suicide (AQPS). Le suicide a particulièrement marqué notre communauté cette année, et la GMMQ s'emploie à déployer des actions concrètes en 2023 pour soutenir la prévention et casser les tabous. La formation est disponible pour ré-écouter dans l'espace membre en ligne sur notre site internet.



rapport annuel 2022



Préparé par : Amélie Bissonnette-Théorêt,
adjoite à la direction



En 2022, le Fonds Jean-Carignan a aidé **12 membres de la GMMQ**, pour un montant total distribué de **6 000\$**. C'est 12 personnes qui ont pu recevoir un répit financier dans une situation difficile, et cela n'a pas de prix. Rappelons que le fonds procure une aide financière ponctuelle aux musicien.nes professionnel.les dans le besoin. Il intervient en dernier recours, dans un contexte d'urgence et de crise.

Nous atteignons maintenant un total de **71 musicien'nes aidé'es** depuis notre fondation en 2011.

En 2022, il n'y a eu aucun évènement de levée de fonds, notamment à cause du contexte sanitaire incertain en début d'année, qui a rendu difficile l'organisation de tels évènements d'envergure.

Les activités de levées de fonds devraient reprendre en 2023, notamment le défi impro avec la Fondation des artistes.

La source de revenus la plus importante en 2022 a été les dons des membres de la GMMQ, notamment lors de leur renouvellement de leur cotisation annuelle, pour un total de 153 donateurs privés et 4 donateurs corporatifs, soit 20 100\$ amassés. Un grand MERCI ! **Grâce à vous, la solidarité au sein même de notre communauté prend un sens concret.**

En 2022, les artistes du Québec subissaient encore les effets de la pandémie de COVID 19. C'est pour cela que parallèlement, les musicien.nes professionnel.les du Québec, membres et non membres de la GMMQ, ont pu continuer de recevoir de l'aide directe sous plusieurs formes, grâce à des enveloppes budgétaires majeures des gouvernements du Québec, du Canada, et du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), par l'entremise de la Fondation des artistes. Les musicien.nes ayant eu besoin d'aide financière pour du soutien psychologique, juridique ou encore social ont été redirigés vers la Fondation des artistes. La GMMQ remercie le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, le CALQ et la Fondation des artistes pour ces programmes qui ont été d'une grande aide dans notre communauté. La Fondation demeure le seul et unique organisme au Québec à s'assurer que les fonds investis par les diverses instances gouvernementales se rendent bel et bien jusqu'aux artistes et servent à améliorer leurs conditions de vie. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la [Fondation des artistes](#).

**Nous tenons à souligner que toutes les activités du Fonds Jean-Carignan se font de façon bénévole de la part de toute l'équipe. Aucun frais n'est chargé au Fonds de la part de la GMMQ. Seulement 2.24% de nos produits est destiné aux frais de gestion pour nos placements qui sont gérés par la Fondation des Artistes du Québec dans un silo distinct.*



Le Conseil de direction de la GMMQ :

Luc Fortin

Président

Éric Lefebvre

Secrétaire-Trésorier

Geneviève Plante

Vice-présidente, Montréal

Jacques Bourget

Vice-président, Québec

Le Conseil d'administration de la GMMQ :

Muhammad Abdul Al-Khabyr

administrateur

Jean Fernand Girard

administrateur

Elisa Boudreau

administratrice

Daniel Tardif

administrateur, Québec

Annie Vanasse

administratrice, Québec

Vincent Seguin

administrateur

Maxime Lalanne

administrateur

Claude Soucy

administratrice, Québec

Line Deneault

administratrice

Marc Fortier

conseiller spécial



L'équipe administrative de la GMMQ :

SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL

Amélie Bissonnette-Théorêt
Adjointe à la direction générale

Kiara Vilchez, en remplacement de Floriane Barny
Directrice des communications

Mario Lacoursière CPA
Directeur, Finances et Service aux membres

Louis Leclerc
Directeur des relations de travail

Melissa Raymond
Avocate, Agente des relations de travail et soutien juridique

Catherine Forget
Agente aux relations de travail

Anne Carmen Hubert
Assistante comptable

Manon Robert
Agente de service aux membres
Permis et Visa P2

Sébastien Aumont
Commis intermédiaire | Soutien aux opérations

Geneviève Gauthier
Agente administrative

Samuel Hogue et Jessica Duranleau
Préposés à la numérisation

BUREAU DE L'EST DU QUÉBEC

Johanne Truchon
Agente aux relations de travail



ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des présences des membres de l'administration aux Conseils d'administration et Assemblées Générales

Présences des administrateurs pour AG et CA

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022

	CA	CA	AG	CA	CA	AG	CA
MEMBRES	4-Feb	25-Apr	29-Apr	3-Jun	19-sept	20-Oct	23-nov
Luc Fortin	x	x	x	x	x	x	x
Éric Lefebvre	x	x	x	x	x	x	x
Geneviève Plante	x	x	x	x	x	x	x
Jacques Bourget	x	x	x	x	x	x	x
Élisa Boudreau	x	x	Abs	x	x	Abs	x
Maxime Lalanne	x	x	x	Abs	x	x	x
Léne Deneault	x	Abs	x	x	Abs	x	x
Muhammad Abdul Al-Khabyr	x	x	Abs	x	Abs	x	x
Annie Vanasse	x	x	Abs	x	Abs	Abs	x
Vincent Séguin	x	Abs	x	x	x	x	Abs
Claude Soucy	x	Abs	x	x	Abs	x	Abs
Daniel Tardif	Abs	x	Abs	Abs	x	x	Abs
Jean-Fernand Girard	Abs	x	Abs	x	x	Abs	Abs
Marc Fortier	Abs	Abs	Abs	x	x	Abs	Abs

Abs = absence

X = présent

CA = Conseil d'administration

AG = Assemblée générale



Annexe 2 : Revue de presse

- 4 janvier : [Stéphane Laforest quitte l'Orchestre symphonique de Sherbrooke | Le fil des régions | Actualités | Le Soleil - Québec](#)
- 10 janvier : [L'OCM lance un programme de mentorat avec l'UdeM – L'initiative \(linitiative.ca\)](#)
- 11 janvier : [Rassembler pour l'égalité en musique - Montréal Campus \(montrealcampus.ca\)](#)
- 15 janvier : [COVID-19 : Le milieu culturel convoqué la semaine prochaine pour dessiner la suite des choses | Le Devoir](#)
- 20 janvier : [Décès de Karim Ouellet: un album était en chantier quand il a coupé les liens | TVA Nouvelles et Journal de Québec.](#)
- 20 janvier : [Ces musiciens qui se réorientent | Noovo Info](#), Diffusion au téléjournal de 17h.
- 21 janvier : [Rattrapage du 21 janv. 2021 : Une rencontre diplomatique sur l'Ukraine, et un possible vaccin universel contre la COVID-19 \(radio-canada.ca\)](#) Entrevue avec Luc Fortin à 12h22, dans l'émission MIDI INFO, sur ici Première avec Alec Castonguay, sur la réouverture des salles de spectacles.
- 22 janvier : [Le milieu culturel demande plus de prévisibilité | Le Devoir](#)
- 22 janvier : Entrevue de Luc Fortin sur RDI – Flash info de 10h, 11h et 12h.
- 24 janvier : [Libérez l'art! | Le Devoir](#) Éditorial de Brian Myles
- 24 janvier: Radio Canada, ici première, le 15-18, 16 h 51 | Culture avec Catherine Richer : Réouverture des salles. Entrevue Sophie Prigent et Luc Fortin.
[Rattrapage du lundi 24 janv. 2022 : Passeport vaccinal, et stratégie envers les non-vaccinés \(radio-canada.ca\)](#)
- 24 janvier : [Réouverture des salles : la pression du milieu culturel s'accroît sur Québec | Radio-Canada.ca](#)
- 26 janvier : [Allô, François, ça va ? | La Presse](#)
- 29 janvier : [Vague de suicides chez les artisans de la scène | Quand le rideau tombe à jamais | La Presse](#)
- 5 février 2022 : [Idées : Reconnaître la réalité professionnelle des musiciennes et musiciens | Le Devoir](#)
- 6 février 2022 : [Secteur culturel | La pente sera difficile à remonter, selon plusieurs intervenants | La Presse](#)
- 6 février 2022 : [Projet de loi C-11 : les associations québécoises du milieu culturel saluent la rapidité du gouvernement](#)
- 7 février 2022 : [Projet de loi C-11 : les associations québécoises du milieu culturel saluent la rapidité du gouvernement – Vingt55](#)



- 8 février 2022 [Le milieu culturel reçoit avec soulagement le plan de déconfinement de Québec | Radio-Canada.ca](#)
- 10 février 2022 : [L'accès à la musique comme service essentiel | Points de vue | Opinions | Le Soleil - Québec](#), Lettre ouverte
- Mars 2022 : [Entretien avec Luc Fortin et Éric Lefebvre de la Guilde des Musiciens et Musiciennes du Québec : Spotify, iTunes et le projet de loi C-11](#), L'Aut'journal
- 18 Mars : [12% des musiciens admettent avoir eu des idées suicidaires pendant la pandémie, note Luc Fortin - Sophie Durocher - Omny.fm](#)
- 10 avril : [Québec présente un plan de 225,8 M\\$ pour le milieu culturel \(journalmetro.com\)](#)
- 13 avril : [Révision des lois sur le statut de l'artiste | Net appui de la population pour les créateurs | La Presse](#)
- 13 avril : [Réforme de la Loi sur le statut de l'artiste : François Legault doit respecter sa promesse, estiment les Québécoises et les Québécois \(csn.qc.ca\)](#)
- 14 avril : [\[Opinion\] Face à l'industrie de la musique, #JeSuisPhilémon | Le Devoir](#)
- 27 avril : [Projet de loi sur le statut de l'artiste : une avancée saluée par le milieu culturel | Radio-Canada.ca](#)
- 27 avril : [Le projet de loi 35 doit être adopté avant la fin de la session parlementaire, estiment les associations d'artistes. Csn.qc.ca](#)
- 24 mai : Projet de loi 35 : [une occasion unique pour les artistes, plaident leurs associations en commission parlementaire aujourd'hui csn.qc.ca](#)
- 7 septembre : [Alimentation : Les soupes](#)
Entrevue de Geneviève Plante par Pénélope à Radio-Canada, mention de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec.
- 22 septembre : [EN MATIÈRE D'ASSURANCE-EMPLOI EST UN « NON-SENS » - LeCNC.com](#)
- 14 octobre : [Les autoproducteurs attendent encore d'être reconnus par la SODEC – Le Devoir](#)
- 17 octobre : [L'OFF JAZZ 2022 | DERNIER WEEK-END D'UN MARATHON JAZZ HORS-PISTE – sorstu.ca](#)
- 20 octobre : [Gentiane présente son nouvel album « Walls Made of Glass » Sunside Sunset Jazz Club Paris - Unidivers.fr](#)
- 21 octobre : [Pénurie de personnel, inflation, relance... Voilà ce qui attend le ministre Lacombe – Ici radio canada Arts](#)
- 12 novembre : [La musique des autres - La Presse](#)
- 15 décembre : [Tous les écrivains sur le même pied | Le Devoir](#)



15 décembre : [Québec : la stratégie des auteurs pour ces prochaines années \(actualitte.com\)](#)

23 décembre 2022 : [Artistes de la littérature | Les syndicats, en a-t-on vraiment besoin ? | La Presse](#)

29 décembre 2022 : [\[Opinion\] Vendre la Maison des écrivains, vraiment ? | Le Devoir](#)

REVUE DE PRESSE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC :

14 décembre : « [Des salaires insuffisants menacent la pérennité de l’OSQ, croient les musiciens](#) », Le Soleil
Aussi paru dans :

- [La Voix de l’Est](#)
- Le Quotidien
- Le Nouvelliste

14 décembre : « [Négociations à l’OSQ : les musiciens « au bout du rouleau](#) », ICI Québec

Aussi paru sur :

- [MSN.ca](#)

14 décembre : « [Les musiciens de l’Orchestre symphonique de Québec crient famine](#) », Le Devoir.

Aussi paru sur :

- [Moroccoday.fr](#)
- [MSN.ca](#)

15 décembre : « [Orchestre symphonique de Québec: les musiciens dénoncent l’impasse dans les négociations](#) » TVA Nouvelles.

Aussi paru sur :

- [Qub Radio](#)
- TVA Québec – TVA Nouvelles, 18h02.

Radio :

20 décembre : CKIA FM 88,3 – Québec, réveil, [8h00](#).

Télévision :

15 décembre : Noovo Québec – Le Fil, [17h30](#) (à partir de 7min48sec).



**SIÈGE SOCIAL – MONTRÉAL**

5445, De Gaspé Avenue, suite 1005,
Montreal (Québec) H2T 3B2

Bureau : 514 842-2866
1 800 363-6688
Télécopieur : 514 842-0917

BUREAU DE QUÉBEC

520, rue De Saint-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 9G4
Dans les locaux de l'UDA à Québec

Bureau : 418 523-0767
1 888 237-1722
Télécopieur : 418 523-8700

